



## Communiqué de presse

Lille, le 6 février 2023

### APPEL A PROJETS « L'inclusion au cœur de l'habitat » dans le Nord et le Pas-de-Calais

*Favoriser l'inclusion et l'autonomie des seniors et/ou des personnes en situation de handicap*

La **Fondation d'Entreprise du Crédit Agricole Nord de France**, mécène notoire de structures d'intérêt général porteuses de développement et d'impact sur son territoire, la **Fondation du Nord**, engagée pour l'inclusion des personnes les plus fragiles et la **Fondation des Notaires du Nord Pas-de-Calais** qui soutient et met en œuvre des projets en faveur des personnes en situation difficile ou vulnérables, ont décidé d'agir ensemble pour lancer **un appel à projets commun et innovant pour encourager l'habitat inclusif sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais**.

**Ce partenariat est officialisé ce 6 février 2023 au Village by CA Nord de France.**

#### Le contexte

Le maintien de la qualité de vie des seniors (en particulier les plus défavorisés et les plus isolés) et des personnes en situation de handicap est un enjeu majeur de notre société. L'allongement de la vie avec des handicaps ou des maladies évolutives est également un fait social à prendre en compte.

Le logement est un facteur essentiel de la qualité de vie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Il conditionne leur autonomie et le maintien des relations sociales.

Bernard PACORY, Président de la Fondation d'Entreprise Crédit Agricole Nord de France souligne : « *Devant un défi de cette taille, il faut des synergies, action par action. Nous espérons susciter d'autres partenariats de ce type et pérenniser en ce sens notre action avec nos partenaires du jour* ».

Le constat et cette envie d'agir sont partagés par Mathias POVSE, Président de la Fondation du Nord et Edouard GRIMOND, Président de la Fondation des Notaires du Nord-Pas-de-Calais.

#### Les objectifs de l'appel à projets

Cet appel à projets vise à soutenir les initiatives favorisant la qualité de vie des seniors de plus de 65 ans et/ou des personnes en situation de handicap au moyen d'habitats inclusifs pouvant être intergénérationnels. Ces projets permettront la préservation de l'autonomie ainsi que le maintien d'une vie familiale et d'une vie sociale ouverte sur l'extérieur.

Les propositions d'habitat présentées comporteront les 3 dimensions cumulatives suivantes :

- **L'habitat inclusif** : habitat adapté, dans un environnement sécurisé et prévoyant des lieux et des temps communs partagés,

- **L'inclusion sociale** : accompagnement à la vie sociale, culturelle et associative, intégrant une démarche participative dans le montage du projet et la participation à la vie collective et aux prises de décision, ouvertes sur l'environnement extérieur,
- **La préservation de l'autonomie** : adaptation du logement actuel pour permettre le maintien à domicile ou d'habitats spécifiques, permettant de préserver l'intimité des personnes et favorisant une bonne hygiène de vie.

### **Publics visés**

- Les seniors de plus de 65 ans et/ou les personnes en situation de handicap quel que soit l'âge,
- Et résidant dans le Nord ou le Pas-de-Calais.

### **Qui peut candidater ?**

L'appel à projets s'adresse aux structures éligibles au dispositif du mécénat dont l'action a un impact sur les habitants du Nord et du Pas-de-Calais et qui cherchent plus particulièrement à répondre à :

- Un besoin non ou mal satisfait en matière de logement,
- L'enjeu lié à l'autonomie des personnes âgées et/ou des personnes en situation de handicap,
- La problématique de l'isolement social.

Peuvent notamment candidater (critères cumulatifs) :

- Les structures d'intérêt général exerçant une activité non lucrative, non réservée à un cercle restreint de personnes et soumise à une gestion désintéressée,
- Les structures déployant leur projet dans le Nord ou le Pas-de-Calais,
- Les structures ayant au moins 6 mois d'existence.

### **Calendrier**

La période de dépôt des candidatures s'étend du **6 février au 31 mars 2023**, *date limite de candidature*.

Le dossier de candidature complet est disponible et téléchargeable depuis les sites des Partenaires : [www.fondation-candf.fr](http://www.fondation-candf.fr), [www.lafondationdunord.org](http://www.lafondationdunord.org) et [www.lereflexenotaire.fr](http://www.lereflexenotaire.fr).

Il devra être dûment complété et transmis (accompagné impérativement de l'ensemble des pièces annexes) par email à la Fondation d'Entreprise Crédit Agricole Nord de France : [fondation@ca-norddefrance.fr](mailto:fondation@ca-norddefrance.fr).

La présélection et la sélection des dossiers auront lieu en avril et mai 2023. Les dossiers présélectionnés viendront présenter leur projet devant un jury courant mai 2023 (le jury sera composé de 9 personnes, représentant chacun les trois partenaires). Tous les candidats seront informés par e-mail de la réception et du suivi de l'examen de leur dossier

### **Modalités de soutien**

Le soutien financier sera fléché uniquement sur des dépenses d'investissement permettant le déploiement durable du projet.

La **dotation globale maximale de l'appel à projets est de 350 000 €**. Au total, entre 12 et 20 projets devraient pouvoir être soutenus. Le jury se réserve cependant le droit d'en soutenir plus ou moins en fonction du nombre et de la qualité des dossiers reçus.

Le montant de l'aide sera déterminé en fonction des besoins du projet et de son caractère innovant.

---

### **Contact presse**

Catherine FILONCZUK, [catherine.filonczuk@ca-norddefrance.fr](mailto:catherine.filonczuk@ca-norddefrance.fr), 03 20 63 72 68

## A propos des partenaires



La **Fondation d'Entreprise Crédit Agricole Nord de France**, née en décembre 2015, soutient des projets et initiatives porteuses de développement et de sens dans cinq domaines correspondant à des enjeux-clés pour sa région : inclusion sociale, développement socio-économique, santé & recherche médicale, enseignement & excellence pédagogique, culture & patrimoine.

Elle veut œuvrer en synergie avec d'autres acteurs régionaux afin de donner plus d'impact aux actions engagées et les rendre plus visibles, « afin de citer pour inciter ».

[www.fondation-candf.fr](http://www.fondation-candf.fr)



La **Fondation du Nord**, abritée par la Fondation de France, soutient des initiatives pour l'inclusion des personnes les plus fragiles. Elle associe l'expertise du Département du Nord en matière de solidarité et l'esprit d'entreprendre de la sphère économique pour faire émerger des projets innovants dans les territoires. L'inclusion par l'emploi, l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et l'accompagnement des personnes les plus fragiles et notamment les jeunes, sont autant d'enjeux qui nécessitent de jouer collectif. Depuis sa création en 2018, elle a accompagné 45 projets venant en aide aux Nordistes, avec un objectif commun : permettre à chacun de rester acteur de sa vie.

[www.lafondationdunord.org](http://www.lafondationdunord.org)



La **Fondation des Notaires du Nord Pas-de-Calais**, sous égide de la Fondation de Lille, a pour objet principal de soutenir ou mettre en œuvre des projets d'intérêt général à but non lucratif en faveur des personnes en situation difficile ou modeste, vulnérables et/ou dépendantes afin d'améliorer leurs conditions de vie, en agissant dans le domaine du logement et pour l'accès à l'éducation et à la formation et de soutenir ou mettre en œuvre des projets d'intérêt général à but non lucratif dans le domaine de l'environnement et du patrimoine. La Fondation s'attache surtout à soutenir des solutions inscrites dans le long terme, sur le territoire des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

[www.lereflexetaire.fr](http://www.lereflexetaire.fr)